

# OBSERVATOIRE 2021

## Habitat Jeunes Occitanie



Répondre à l'enjeu du logement et de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes sur les territoires d'Occitanie

# AVANT PROPOS

## 2020 : une année particulière

La succession de restrictions sanitaires a particulièrement touché les plus précaires et par conséquent les jeunes, publics des résidences Habitat Jeunes. Dès mars 2020 avec le confinement, de nombreux jeunes sont retournés dans leur famille et notamment les apprentis et les étudiants. A contrario, les jeunes en rupture familiale, isolés et les résidents salariés dans les secteurs encore en activité sont majoritairement demeurés dans leur logement.

Les résidences accueillant de nombreux apprentis ont été particulièrement impactées par leur retour en famille. Un impact qui se retrouve au niveau des taux d'occupation qui accusent, pour ces associations, de fortes baisses par rapport à l'année précédente.

Les entrées et sorties ont été très réduites au premier confinement de mars à mai 2020. Certains jeunes ont conservé leur logement dans l'attente de la reprise de leur activité, d'autres l'ont quitté, libérant ainsi des places qui ont été souvent occupées par des jeunes particulièrement précaires. De fait, nous observons une augmentation du nombre d'entrées pour motifs d'urgence et de rupture familiale (même si l'activité reste la raison première d'entrée en HAJ) en lien avec la période du premier confinement. Par ailleurs, les résidences ont eu tendance à accueillir des publics plus précaires (garanties jeunes, demandeurs d'emploi...).

L'inertie socioprofessionnelle engendrée par la crise sanitaire a eu des conséquences sur les durées de séjour dont la tendance est déjà à la hausse depuis ces dernières années. Ainsi, la durée de séjour moyenne augmente de 2 mois et demi en 2020.

A partir de mai 2020 les jeunes ont repris leur activité, leur stage ou encore leur formation mais souvent à distance. Si certains sont revenus dans leur logement d'autres sont restés dans leur famille et, pour les apprentis en séquentiel, le nombre de journées en présentiel au CFA a été réduit. Les résidences ont dû s'adapter afin de répondre au mieux aux demandes d'accueil à la nuitée des alternants.

En termes de développement, les projets Habitat Jeunes ont eu tendance à prendre du retard. Ôde à la Jeunesse, la petite dernière d'Habitat Jeunes Montpellier a tout de même ouvert ses portes en septembre 2020, @Home, la nouvelle résidence d'Habitat Jeunes Ô Toulouse a quant à elle ouvert tout début 2021 au lieu de fin 2020.

2020 restera donc une année particulière au cours de laquelle le réseau Habitat Jeunes a su continuer à assurer ses missions d'accueil et d'accompagnement des jeunes en s'adaptant au contexte difficile et en répondant, au quotidien, aux besoins des résidents.

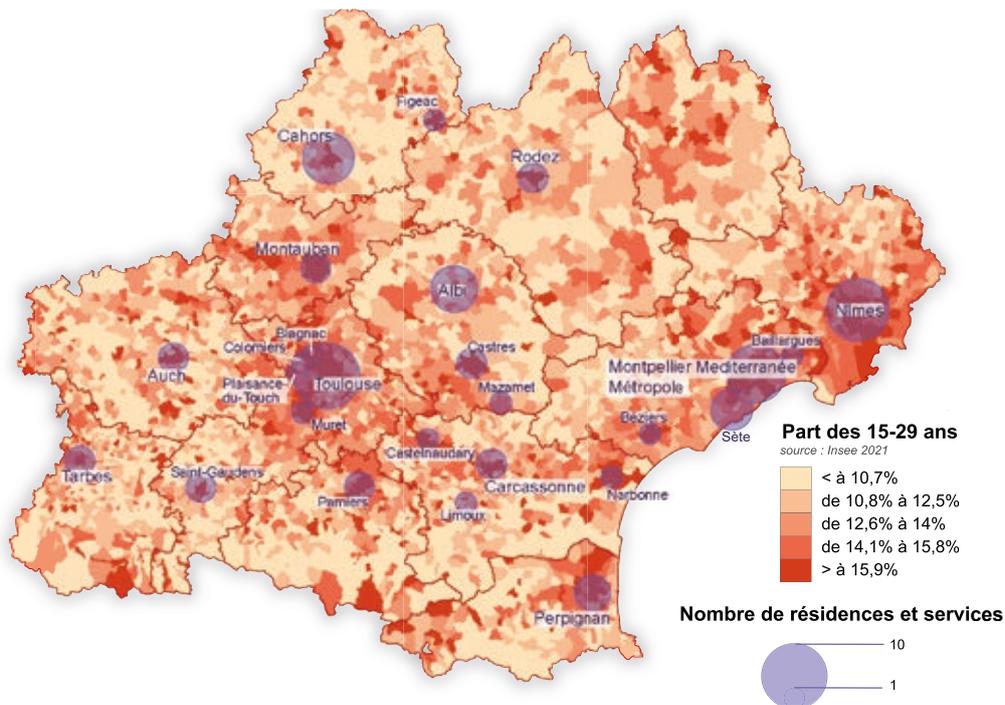
## A NOTER

Réalisé à partir des données 2020 des résidences Habitat Jeunes d'Occitanie, l'Observatoire 2021 permet de bénéficier d'une vue d'ensemble du réseau régional Habitat Jeunes et, ainsi, d'identifier d'éventuelles évolutions afin de s'adapter aux besoins des jeunes sur chacun des territoires.

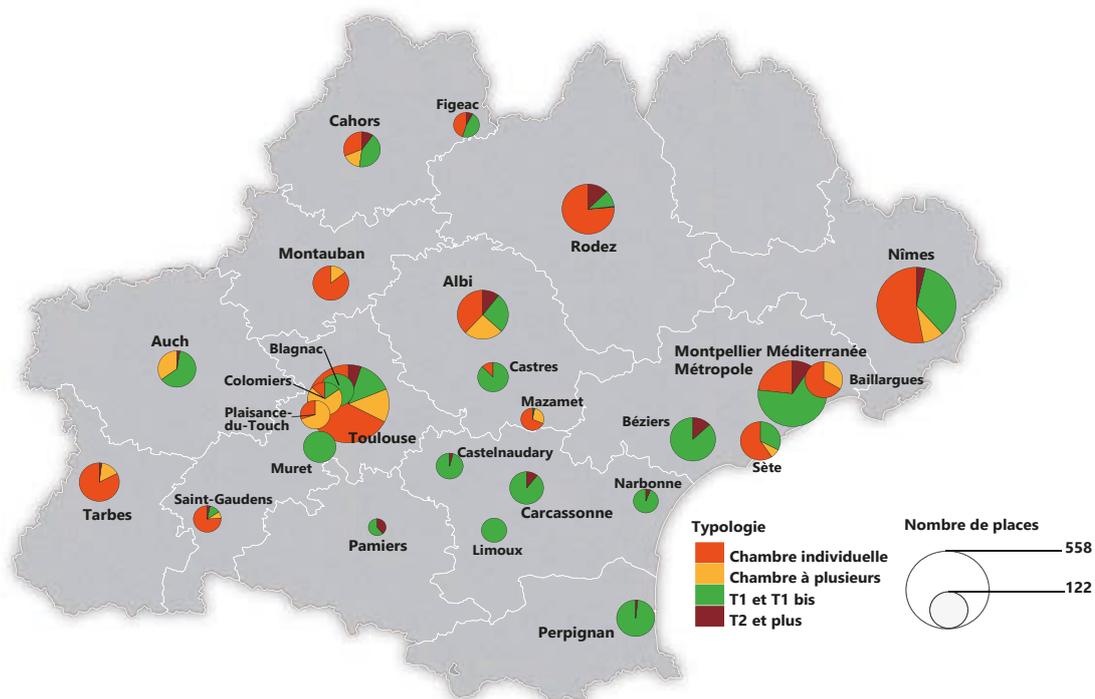


# PANORAMA DES LOGEMENTS ET DES SHAJ

Nombre de résidences, de SHAJ et part des 15-29 ans par commune

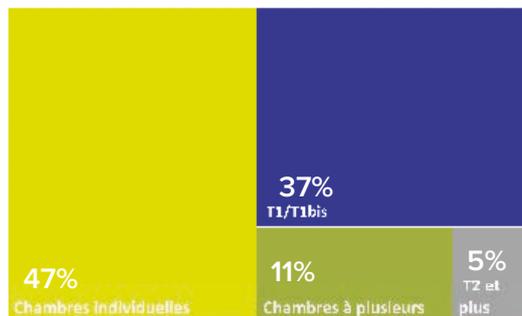


Typologie des logements et nombre de places dans les résidences Habitat Jeunes par commune



# PANORAMA DES LOGEMENTS ET DES SHAJ

Si les chambres individuelles sont encore majoritaires en Habitat Jeunes, cette typologie de logement va avoir tendance à diminuer dans les années à venir avec l'ouverture et la réhabilitation de résidences. De fait, les logements créés aujourd'hui sont majoritairement des T1 et T1 bis. Seules les résidences accueillant des apprentis en séquentiel proposent encore des chambres à plusieurs. Les T2 sont destinés aux couples ou aux familles monoparentales et les T3 et + à la colocation.

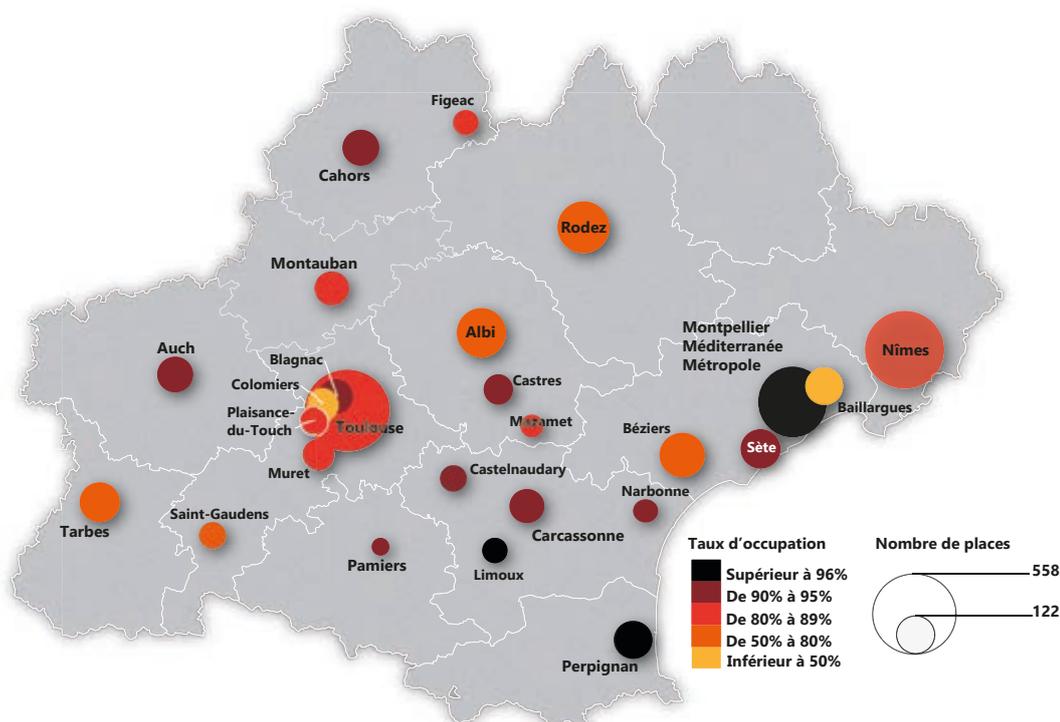


## Taux d'occupation et nombre de places HAJ par commune

En 2020 la tendance générale marque une forte baisse du taux d'occupation avec une moyenne de 83% contre 94% en 2019. Cette moyenne masque cependant de fortes disparités territoriales.

Pour la majorité des résidences Habitat Jeunes la baisse est de 2 à 3 points. Les résidences Habitat Jeunes dont le public est majoritairement, voire presque exclusivement, constitué d'apprentis (résidents au mois ou en séquentiel) sont les plus touchées par la baisse des taux d'occupation, expliquant ainsi la forte baisse de la moyenne régionale. Les taux d'occupation de ces résidences ont été particulièrement bas au premier trimestre 2020 puis ont remonté au second trimestre pour revenir à la normale en 2021.

Cette moyenne de 83% est donc directement due au contexte exceptionnel de la crise sanitaire et ne reflète en rien la réalité du besoin en Habitat Jeunes sur les territoires.



# Panorama des publics Habitat Jeunes

---



# PANORAMA DES PUBLICS

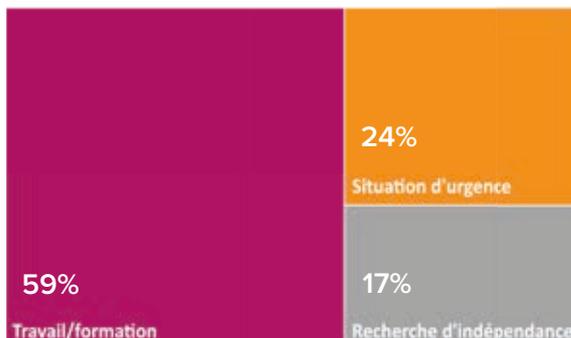
## L'ESSENTIEL

- **6 800** résidents
- **70%** d'hommes
- **90%** de jeunes âgés de moins de 26 ans
- **81%** de jeunes ayant des revenus liés à l'activité/formation
- **65%** de jeunes ayant moins de 837 euros mensuels
- **8 500** jeunes accueillis en résidence HAJ, EAIO et boutiques logement

## Motif d'entrée et motif de choix du logement en Habitat Jeunes

Le principal motif d'entrée en HAJ, à savoir l'activité professionnelle et formative (pour 59% des jeunes), montre bien la réponse apportée par les résidences aux besoins de mobilité des jeunes qui sont, dans ce cadre, majoritairement non originaires du territoire de la résidence et doivent souvent trouver rapidement un logement tout en ayant des contraintes sociales et économiques fortes.

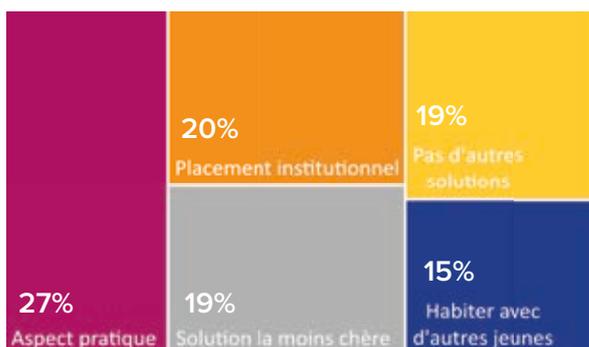
Le choix du séjour, avec 46% des résidents soulignant l'aspect pratique et économique des résidences, montre bien l'adaptabilité de la solution HAJ aux contraintes des jeunes grâce à la souplesse des durées de séjour, la simplification des démarches d'accès au logement et le niveau d'APL majoré. Pour les plus précaires socialement, la solution HAJ apporte un accompagnement qui les amène progressivement vers une plus grande autonomie sociale et économique.



Motifs d'entrée en résidence HAJ

En 2020 nous observons une augmentation notable des motifs d'entrée pour situation d'urgence avec 9 points de plus qu'en 2019.

Cette augmentation est liée aux conséquences de la crise sanitaire (effets des confinements, précarisation) chez les jeunes.



Motifs de choix du logement en HAJ

Le choix de la résidence Habitat Jeunes repose en premier lieu sur les différents aspects pratiques proposés : services, logements meublés, animation et accompagnement.

En 2020, le motif de choix du logement "placement institutionnel" est en augmentation avec + 8 points par rapport à 2019. L'accueil des MNA et ex-MNA en constitue la première explication.

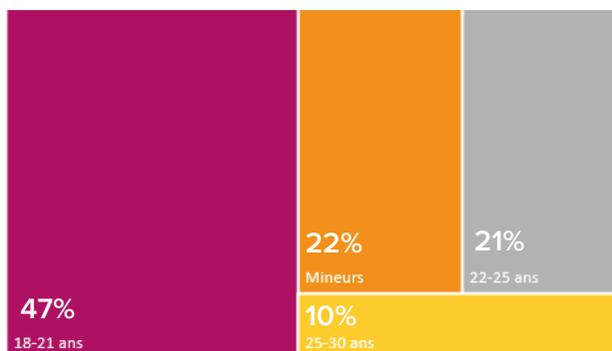
# PANORAMA DES PUBLICS

## Caractéristiques démographiques des publics en résidences Habitat Jeunes

### Des publics de moins de 25 ans peu diplômés

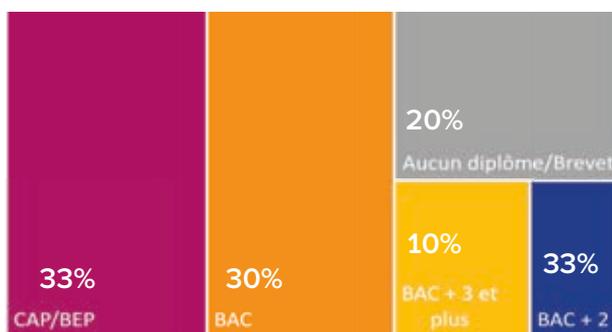
Les résidences Habitat Jeunes ont vocation à respecter une mixité des publics qui limite de fait la proportion d'étudiants à 25% de l'ensemble des résidents. Par ailleurs la circulaire CNAF sur les foyers de jeunes travailleurs demande à privilégier l'accueil des moins de 25 ans. Ces deux conditions expliquent par conséquent le profil démographique de la majorité des jeunes, profil renforcé dans certaines résidences par l'accueil des apprentis, souvent mineurs et de niveau scolaire inférieur au BAC.

En tant qu'acteur du logement très social, le réseau Habitat Jeunes se doit de permettre aux jeunes susceptibles de rencontrer le plus de difficultés pour trouver un emploi ou une formation, de par leur âge et leur niveau de diplôme, de disposer d'une solution logement accessible et adaptée. L'accompagnement socio-éducatif proposé participe de cette dynamique globale d'insertion sociale.



Catégories d'âges des résidents HAJ

69% de résidents sont âgés de moins de 21 ans et 90% de moins de 26 ans. Les mineurs sont majoritairement apprentis. Il se concentrent chez les Compagnons et dans les résidences accueillant une importante population d'alternants.



Niveaux scolaires des résidents HAJ

Plus de la moitié des résidents dispose d'un niveau équivalent ou inférieur au brevet des collèges/CAP/BEP et 47% ont un niveau équivalent ou supérieur au BAC.

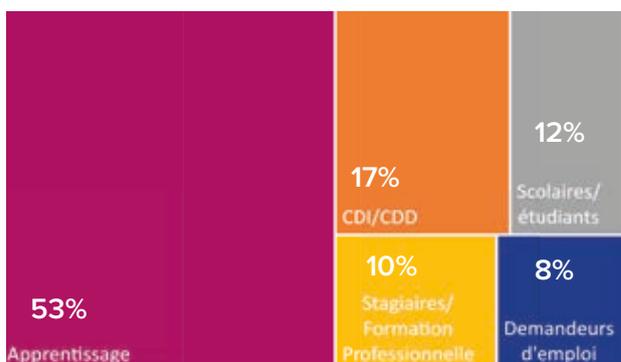
# PANORAMA DES PUBLICS

## Catégories socioprofessionnelles et nature des ressources des publics en résidences Habitat Jeunes

### Des publics en activité

Alors que 70% des résidents sont en activité, les ressources de 65% des résidents ne dépassent pas 836 euros par mois. Ce phénomène s'explique par l'importance des temps partiels et du public apprenti, dont les revenus moyens sont inférieurs à 837 euros par mois.

Le réseau Habitat Jeunes est pour ces jeunes, compte tenu de la faiblesse de leurs moyens financiers, l'une des seules solutions logement accessibles. Le niveau des APL, l'absence de garant, l'ensemble des charges comprises dans le loyer (redevance) est en adéquation avec leur situation. Les jeunes ont ainsi des chances augmentées de se former, d'accéder à un emploi, un stage afin de réussir leur projet professionnel et leur insertion dans la société et le monde du travail.



CSP des résidents HAJ

Les tendances 2020 demeurent conformes à celles de 2019.

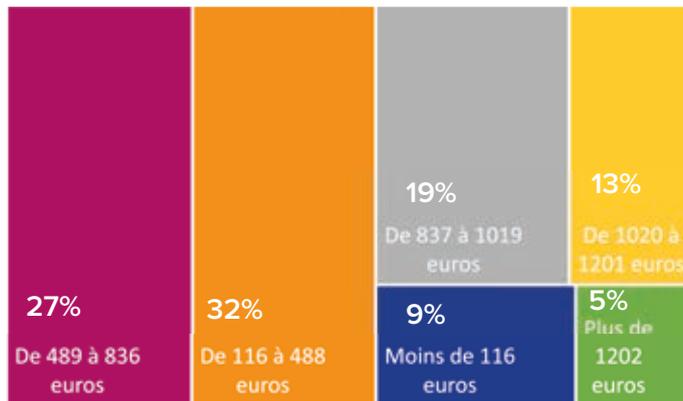
70% des résidents ont le statut de salariés dont 53% d'apprentis et seulement 7% de jeunes sont en CDI.

Les jeunes en formation, étudiants/scolaires et stagiaires représentent quant à eux 22% des publics Habitat Jeunes.

Rappelons que la circulaire CNAF recommande à 60% minimum le public HAJ salarié, alternant, stagiaire ou en recherche d'emploi.

# PANORAMA DES PUBLICS

## Niveaux des ressources des publics en résidences Habitat Jeunes et taux de pauvreté chez les moins de 30 ans en Occitanie

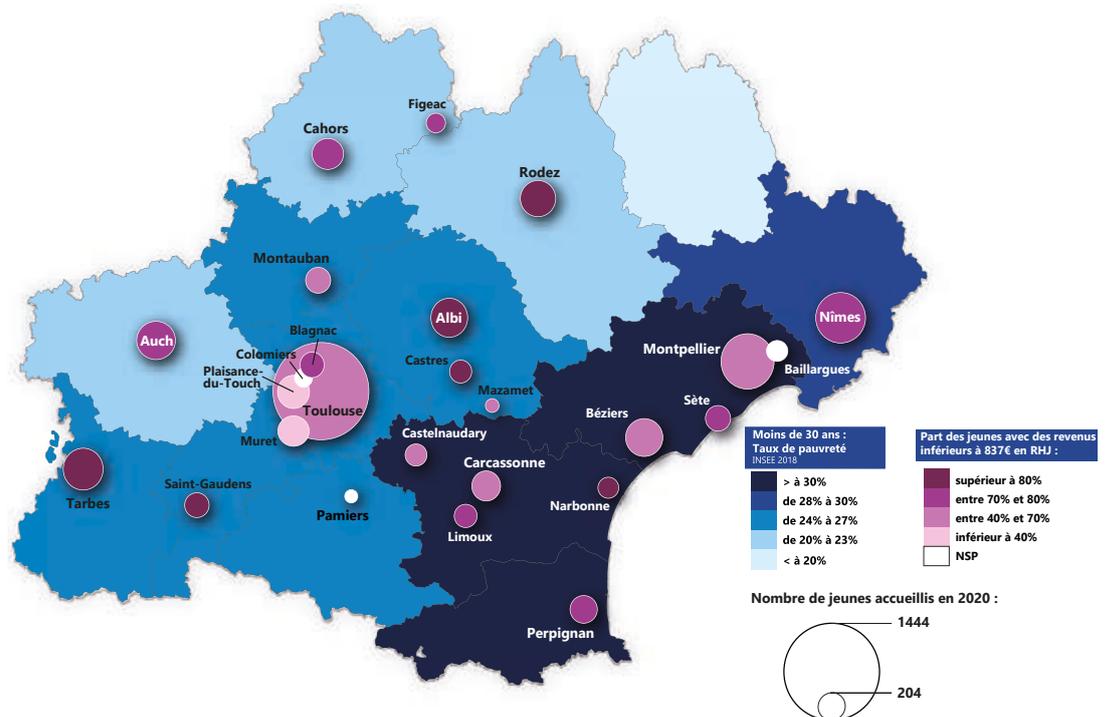


63% des jeunes disposent de revenus inférieurs à 837 euros mensuels.

Le seuil de pauvreté officiel établi en 2021 à 50% du revenu médian est de 1063 euros par mois et par personne. 82% des résidents sont donc sous le seuil de pauvreté.

Niveaux de ressources en moyennes régionales

L'arc méditerranéen se caractérise nettement par un taux de pauvreté des moins de 30 ans supérieur à 29%. Une tendance que l'on retrouve au niveau des ressources des résidents. De façon générale, nous constatons une cohérence entre les taux de pauvreté globaux des moins de 30 ans et la part des résidents Habitat Jeunes disposant de ressources mensuelles inférieures à 837 euros.



Part des moins de 30 ans sous le seuil de pauvreté et part des résidents ayant des revenus inférieurs à 837 euros mensuels par commune

## La réforme des APL

Initialement prévue en 2020, la mise en place de la réforme des APL a été reportée au 1er janvier 2021 face au contexte exceptionnel lié à la crise sanitaire et à ses conséquences socioéconomiques majeures pour les plus précaires, et notamment les jeunes.

Les effets de cette réforme majeure ont déjà été appréhendés comme aggravant encore la situation de précarité d'une grande partie des résidents en Habitat Jeunes.

Une étude, réalisée par l'UNHAJ au printemps 2021, permet d'ores et déjà d'en mesurer les premiers effets. L'observatoire 2022 devrait permettre d'en voir les éventuelles conséquences sur les publics Habitat Jeunes.

Entrée en vigueur au 1er janvier dernier, la réforme des APL impacte tout particulièrement les jeunes. Auparavant calculées sur les revenus en N-2, les APL sont à présent contemporanisées et actualisées chaque trimestre.

Les conséquences sont majeures pour les moins de 25 ans qui, souvent, n'avaient aucune ressource 2 ans auparavant et pouvaient donc bénéficier d'un niveau d'APL "bonifié" et ainsi pouvoir compter sur une aide au logement stable. Une aide qui constituait un coup de pouce indispensable pour démarrer sa vie d'adulte.

Malheureusement sans surprise, l'étude de l'UNHAJ confirme bien les effets pressentis de cette réforme avec une baisse généralisée du niveau des aides au logement pour les jeunes. Les intérimaires, les saisonniers ou encore les jeunes en CDD, sur des niveaux de revenus entre 800 et 1 300 euros, sont particulièrement touchés alors qu'ils sont en dessous ou proches du seuil de pauvreté.

Les étudiants, les apprentis et bientôt les jeunes en contrat de professionnalisation bénéficient quant à eux de mesures compensatoires leur permettant d'être épargnés par la réforme des aides au logement. Des mesures que l'UNHAJ demande à étendre à l'ensemble des 18-24 ans, la moitié d'entre eux étant en voie d'insertion professionnelle.

Début juillet, la CNAF et le ministère des Solidarités ont rendu publics les chiffres nationaux des conséquences de la réforme sur l'ensemble des bénéficiaires des APL.

Ces chiffres confortent les résultats de l'étude de l'UNHAJ, révélant une baisse des allocations logement pour 41% d'entre eux. Une autre tendance alarmante est aussi constatée : le nombre de bénéficiaires victimes de la baisse des APL a encore augmenté au second trimestre 2021 comparativement au premier trimestre.

### Les conséquences de la réforme des APL en chiffres

#### Au national

- Tous les jeunes sont impactés avec une baisse moyenne des APL de 38,50 euros par mois.
- 39% des jeunes perdent en moyenne 118 euros d'APL par mois.
- Les jeunes actifs dont les revenus sont proches du SMIC sont les plus touchés avec une baisse moyenne des APL de 95 euros par mois.

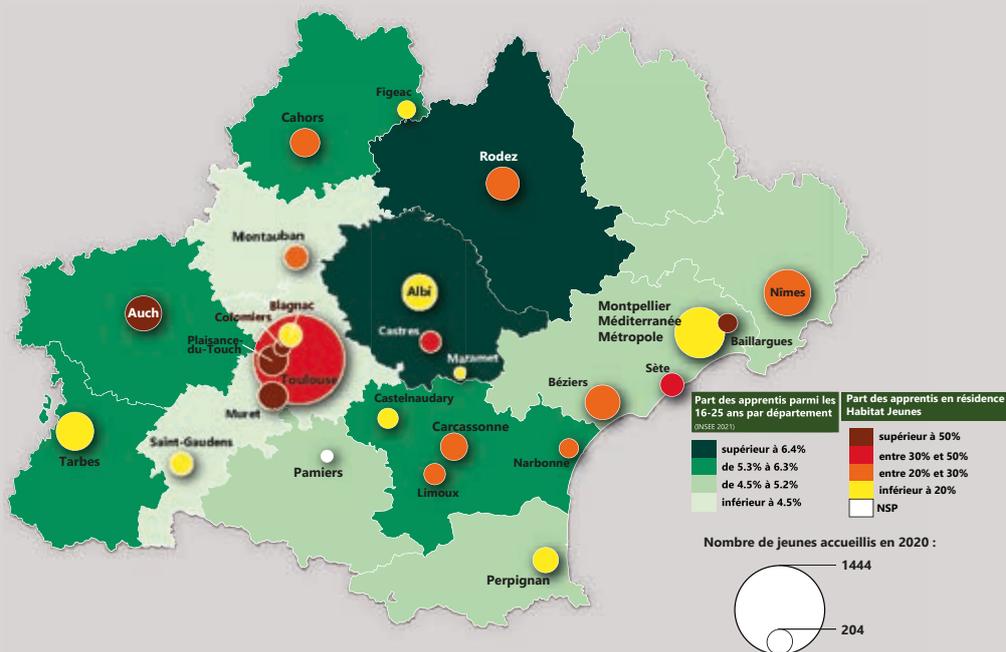
#### Et en Occitanie

- 36% des jeunes perdent en moyenne 106 euros par mois.

## Les jeunes en APPRENTISSAGE

### L'ESSENTIEL

- **53%** des résidents sont en apprentissage
- **89%** des apprentis sont des hommes
- **71%** des apprentis sont en séjours fractionnés
- **88%** des apprentis en séjours fractionnés sont accueillis dans 5 associations



Part des apprentis par département /part des apprentis et nombre de jeunes en résidence Habitat Jeunes par ville

En 2020 l'accueil des apprentis en Habitat Jeunes s'est encore renforcé passant de 49% à 53% des résidents. Ceci s'explique notamment par les incitations financières gouvernementales qui ont eu pour effet d'augmenter l'embauche d'apprentis dans les entreprises.

Il faut noter l'importance de l'accueil d'apprentis en HAJ alors qu'ils ne sont que faiblement représentés sur certains départements. Ce phénomène, observable dans le Gers notamment, est dû à la concentration de CFA sans internat sur un territoire et à la création d'une résidence HAJ adaptée pour répondre à une problématique identifiée de logement des apprentis en séquentiel.

La forte différence d'accueil des apprentis entre les résidences HAJ des métropoles s'explique par la plus forte présence, en métropole toulousaine, des Compagnons du Devoir, de la Fédération Compagnonique Régionale Occitanie et par un accueil très important d'apprentis en séquentiel de l'association Ô Toulouse sur certaines résidences.

En double résidence, l'une à proximité de leur entreprise (généralement la résidence familiale) et une seconde proche du CFA (la résidence Habitat Jeunes), les apprentis en séquentiel nécessitent en effet des conditions d'accueil particulières en termes d'organisation et engendrent des contraintes structurelles.

# Accompagner vers l'autonomie

---



# ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE

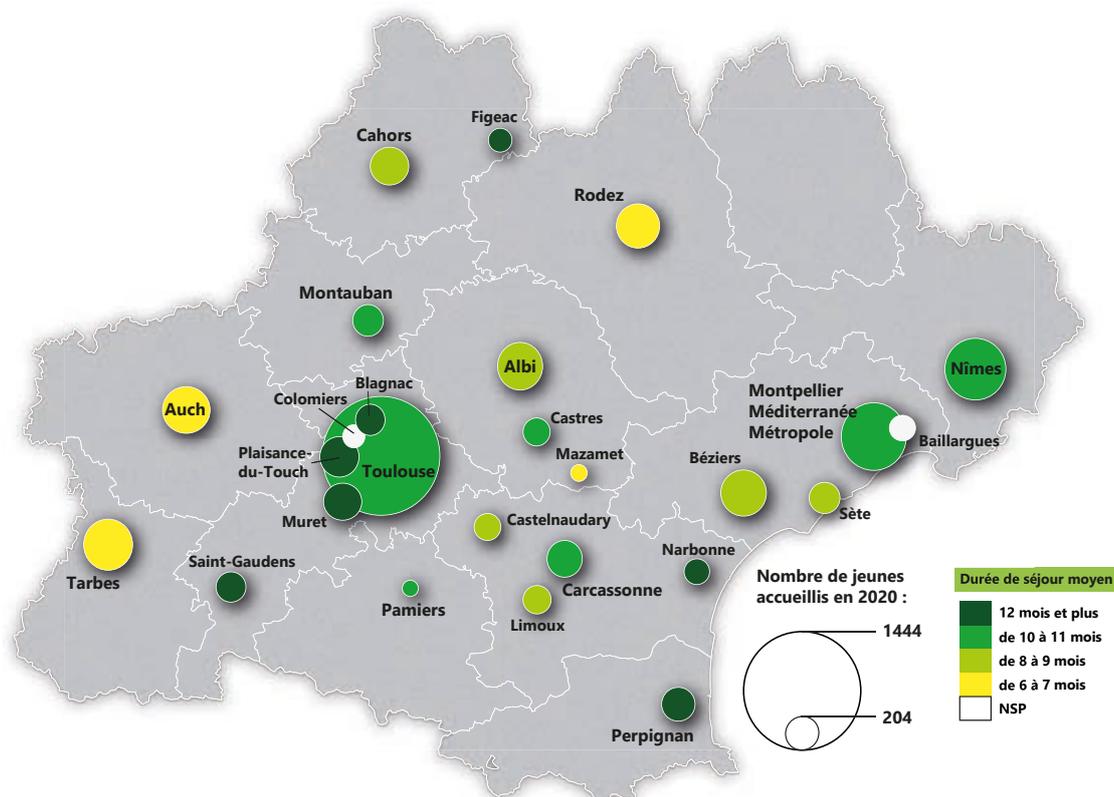
## L'ESSENTIEL

- **11** mois est la durée de séjour, en moyenne en 2020, dans les résidences HAJ soit + 2,5 mois par rapport à 2019
- **68%** des jeunes ne sont pas originaires de la commune/EPCI des résidences Habitat Jeunes
- **32%** des jeunes accèdent au logement autonome suite à leur séjour en résidence HAJ
- **7** services Habitat Jeunes informent et accompagnent tous les jeunes vers une solution logement

## Les durées de séjour moyenne en résidences HAJ par commune

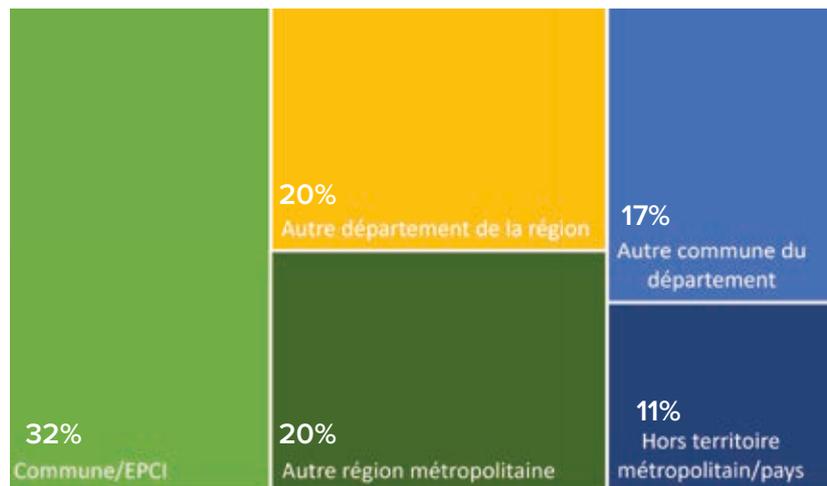
Les durées moyennes de séjour sont en augmentation constante depuis 5 ans. Cependant l'augmentation observée en 2020 par rapport à 2019 est particulièrement importante. La durée moyenne de séjour passe ainsi de 8,5 mois à 11 mois. Ici encore, nous pouvons supposer que cette augmentation est en partie due aux conséquences de la crise sanitaire sur la mobilité des jeunes et sur leur situation économique fragilisée limitant encore l'accès au logement autonome, à l'emploi et à la formation.

Il n'en reste pas moins que cette tendance à l'augmentation des durées de séjour pose la question, sur certains territoires notamment où les durées de séjour sont supérieures à 9 mois, de la capacité et de la réactivité d'accueil de nouveaux résidents en mobilité sociale et professionnelle. La diversification de l'offre de logements (sous location, bail glissant...) est aujourd'hui un enjeu pour de nombreuses associations Habitat Jeunes. L'objectif est bien de mettre en place un parcours d'accompagnement vers le logement autonome pour de plus en plus de résidents.



# ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE

## L'origine géographique des jeunes



## Le parcours de logement des jeunes

### Avant HAJ



61%

Logement chez  
les parents/tiers



8%

Logement  
autonome



19%

Logement  
collectif



12%

Logement  
précaire

### Séjour en résidence Habitat Jeunes

### Après HAJ



48%

Logement chez  
les parents/tiers



36%

Logement  
autonome



16%

Logement  
collectif

Pour près de 7 000 jeunes, le séjour en résidence Habitat Jeunes favorise l'accès au logement autonome. Ainsi, si la majorité des résidents vivent chez leurs parents avant le séjour, ils accèdent plus facilement au logement autonome à la sortie de la résidence. De même, ils ont tendance à s'installer ou demeurer sur leur commune d'implantation, là où ils ont travaillé ou étudié le temps de leur séjour en résidence Habitat Jeunes.

Nous observons cependant une évolution depuis trois ans. La part des jeunes originaires du territoire de la résidence Habitat Jeunes est en augmentation. Nous pouvons supposer que cela est lié à une plus forte décohabitation liée à la recherche d'autonomie ou à la rupture familiale sur certains territoires.

# ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE

## Le projet social

L'accompagnement des jeunes vers l'autonomie, par un suivi individuel et l'accès à des animations collectives de types culturelles, sportives et de loisirs, est inhérent au projet social Habitat Jeunes et concerne par conséquent l'ensemble des structures. A leur entrée en résidence HAJ, chaque résident est reçu en entretien par un travailleur social afin d'identifier ses besoins et mettre en place un éventuel suivi individuel adapté à sa situation.

Par ailleurs, les animations et actions en lien avec l'insertion socioprofessionnelle, l'organisation d'événements et de sorties (culture, sports, loisirs...) mais aussi la vie collective quotidienne, favorisent le développement du lien social sur le territoire de la résidence. A cela, s'ajoute également la possibilité pour les résidents de s'impliquer dans la vie de la résidence via le Conseil d'Administration et le Conseil de Vie Sociale. Cette dimension supplémentaire valorise et encourage encore la construction de la citoyenneté de chacun. Un objectif majeur qui est au coeur du projet social Habitat Jeunes.

Les deux versants que sont l'accompagnement individuel et les actions collectives se complètent et s'articulent permettant aux jeunes de réussir leur parcours de mobilité et/ou leur installation sur le territoire en accédant à un logement plus pérenne.

Aujourd'hui, la tendance est au développement de parcours de logements. Les structures HAJ mettent en place de véritables stratégies de suivi du jeune. Il passe ainsi de la chambre en résidence principale au studio, puis en appartement en diffus et/ou en bail glissant. Sécurisé, le jeune a toujours accès à la résidence principale, à l'accompagnement et aux activités tout en gagnant progressivement en autonomie.

Le séjour en résidence HAJ permet une décohabitation accompagnée du foyer familial dans le cadre d'un projet de formation ou d'emploi. Pour les territoires des résidences HAJ, cette solution logement favorise l'installation du jeune sur le territoire et répond aux besoins des acteurs locaux en favorisant le dynamisme économique et formatif.

## Les salariés

- **462** salariés : direction, administration, personnels d'entretien et de surveillance, et l'équipe socio-éducative
- **30%** en moyenne de personnels socio-éducatifs : assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, éducateurs, animateurs
- **5 à 10** salariés par structure de moins de 80 places
- **10 à 20** salariés par structure de 80 à 120 places
- **Plus de 20** salariés par structure de plus de 120 places

Les besoins en personnel dépendent de plusieurs facteurs : les missions d'accompagnement des jeunes, le type de service de restauration (interne ou externalisée, ouverte ou non aux extérieurs...) et les activités développées.

L'accueil des mineurs implique également des besoins spécifiques, notamment au niveau du personnel de surveillance. Enfin, la taille de la structure (nombre de logements, de places) joue sur l'importance du personnel d'accueil et du personnel technique.

# ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE

## Le modèle économique

- **50%** des charges sont, en moyenne, salariales
- **64%** des produits sont liés, en moyenne, aux prestations adhérents (redevance logement et le cas échéant restauration)
- **36%** des produits sont liés, en moyenne, aux aides financières, aux prestations et aux financements spécifiques et subventions dont :
  - **35%** pour la CAF
  - **34%** pour le Conseil Départemental
  - **26%** pour l'État

## L'implication territoriale

### 27 associations impliquées sur les territoires

Les structures Habitat Jeunes s'engagent sous de multiples formes et dans divers domaines liés à leur activité Habitat Jeunes, mais également à l'ensemble des autres activités exercées par nombre d'entre elles.

### Les activités hors Habitat Jeunes

- **10** pratiquent l'accueil en centre d'hébergement d'insertion et d'urgence
- **9** accueillent les mineurs et les Mineurs Non Accompagnés dans des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS)
- **7** sont des organismes de formation
- **5** accueillent les jeunes en séjour touristique
- **4** sont des centres de réfugiés et de demandeurs d'asile
- **3** disposent d'une unité de vie pour personnes âgées



# Vers 2022



## Pour conclure

Les premiers ressentis concernant l'année 2021, et notamment la rentrée de septembre, tendent à montrer un retour à la normale, et notamment en termes de taux d'occupation. Les spécificités 2020 liées à la crise sanitaire ne se retrouveront sans doute donc pas dans l'Observatoire 2022 (basé sur les données 2021) avec le retour des apprentis dans les structures Habitat Jeunes d'Occitanie. Un nouveau phénomène concernant les apprentis en double résidence est cependant à souligner : la majorité d'entre eux partage encore en 2021 leur temps en CFA entre présentiel et distanciel. La période classique de 5 jours de présence hebdomadaire en Habitat Jeunes a donc été réduite, influant sur les taux d'occupation concernant ce public spécifique.

Pour autant, si le retour vers l'emploi et la formation des jeunes semble laisser penser que les effets de la crise sanitaire sur leur situation socioéconomique sont derrière nous, cela n'a pas été sans laisser de traces. Les publics jeunes se sont encore paupérisés. Un phénomène que la réforme des APL a accentué en touchant de plein fouet les jeunes salariés ayant des revenus au niveau ou inférieur au SMIC, soit la grande majorité des jeunes. A cette précarité économique, et sans doute parfois en lien avec cette dernière, la santé mentale des jeunes inquiète particulièrement les équipes socioéducatives.

Anxiété, angoisse, tentatives de suicide, renfermement sur soi, addictions, violence... il s'agit aujourd'hui d'accompagner et/ou orienter de plus en plus de jeunes vers des professionnels adaptés afin de les aider au mieux alors que nombre d'entre eux ont vu leur projet d'avenir disparaître. Au sein des résidences Habitat Jeunes, la dimension collective des actions apparaît à nouveau comme cruciale, alors qu'elle a souvent été, par force, mise de côté en 2020. Les actions collectives sont aujourd'hui essentielles, en plus de l'accompagnement individuel, au bien être physique et mental de nombreux jeunes.

2021, c'est aussi la poursuite du développement du réseau, et notamment sur les territoires tendus tels que Toulouse Métropole. En janvier, @Home a ouvert ses portes à Labège, sur le territoire du Sicoval aux portes de Toulouse Métropole. En fin d'année, la résidence Demoiselles devrait accueillir ses premiers résidents au cœur de la ville rose. En zone rurale également le développement se poursuit avec la concrétisation prochaine de solutions Habitat Jeunes à Nogaro, dans le Gers, ou encore de développement, comme à Sète.

2020, année particulière, n'a fait que renforcer le besoin en Habitat Jeunes sur les territoires comme une réponse aux besoins en mobilité, formation et emploi des jeunes, luttant ainsi contre leur précarité économique et sociale en favorisant leur accès à l'autonomie par le logement.



# Union Régionale HAJ

## Nos missions, c'est aussi

### Accompagnement à Maîtrise d'Ouvrage

« Assurer l'avenir d'un projet Habitat Jeunes sur un territoire, c'est définir le programme, accompagner le projet architectural et apporter un appui à l'ingénierie financière. »

L'URHAJ accompagne les maîtres d'ouvrage dans la réalisation de nouveaux projets Habitat Jeunes. Les possibilités sont multiples : résidences Habitat Jeunes, logements dans le diffus, création d'un service ou encore d'une plateforme logement jeunes.

### Accompagnement des associations

« Une démarche participative d'accompagnement des associations dans l'objectif de consolidation et de viabilité sur le long terme. »

L'URHAJ intervient aux côtés des associations Habitat Jeunes afin de les accompagner dans le cadre d'un repositionnement de leurs projets associatifs dans un contexte territorial en évolution. Il s'agit de réfléchir, mobiliser et construire ensemble, en mettant en place la mobilisation partenariale la plus large possible et en mobilisant des dispositifs et acteurs œuvrant au côté des associations.

### Ingénierie

« L'URHAJ réalise des expertises sur les problématiques de jeunesse et d'habitat, en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés pour des réponses concertées et adaptées aux besoins et aux enjeux, au plus près des réalités des territoires. »

Nos différentes missions en terme d'ingénierie, réponses à des appels à projets, sollicitation directe ou encore fruit d'un travail de sensibilisation face à une problématique jeunesse identifiée, sont réalisées dans un esprit partenarial de mobilisation et de concertation pour répondre aux enjeux de la jeunesse.



En partenariat avec

